

Moins de
25 ans

BOUGE !

FACILEMENT AVEC FACILIBUS !

Profite de l'abonnement annuel gratuit pour te déplacer en toute liberté, pour te rendre à tes activités de loisirs.

Facilibus complète les services existant, il ne remplace pas un transport scolaire.

Si tu as moins de 12 ans, un adulte doit obligatoirement t'accompagner.

Personnes
à mobilité
réduite

CIRCULEZ



EN TOUTE SIMPLICITÉ, EN PORTE À PORTE SUR LES 10 COMMUNES

Les véhicules du FACILIBUS sont équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si c'est votre cas, vous bénéficiez de la gratuité de l'abonnement annuel.

Facilibus propose également de venir vous chercher devant votre domicile et de vous déposer à l'adresse de votre choix.

Signalez-vous

COMMENT CIRCULER AVEC FACILIBUS ?

> **10**
COMMUNES

> **3** ZONES

- Val Montjoie
- Val d'Arly
- Plaine

JE CHANGE DE ZONE, LE FACILIBUS M'AMÈNE UNIQUEMENT À CES ARRÊTS :

VAL MONTJOIE

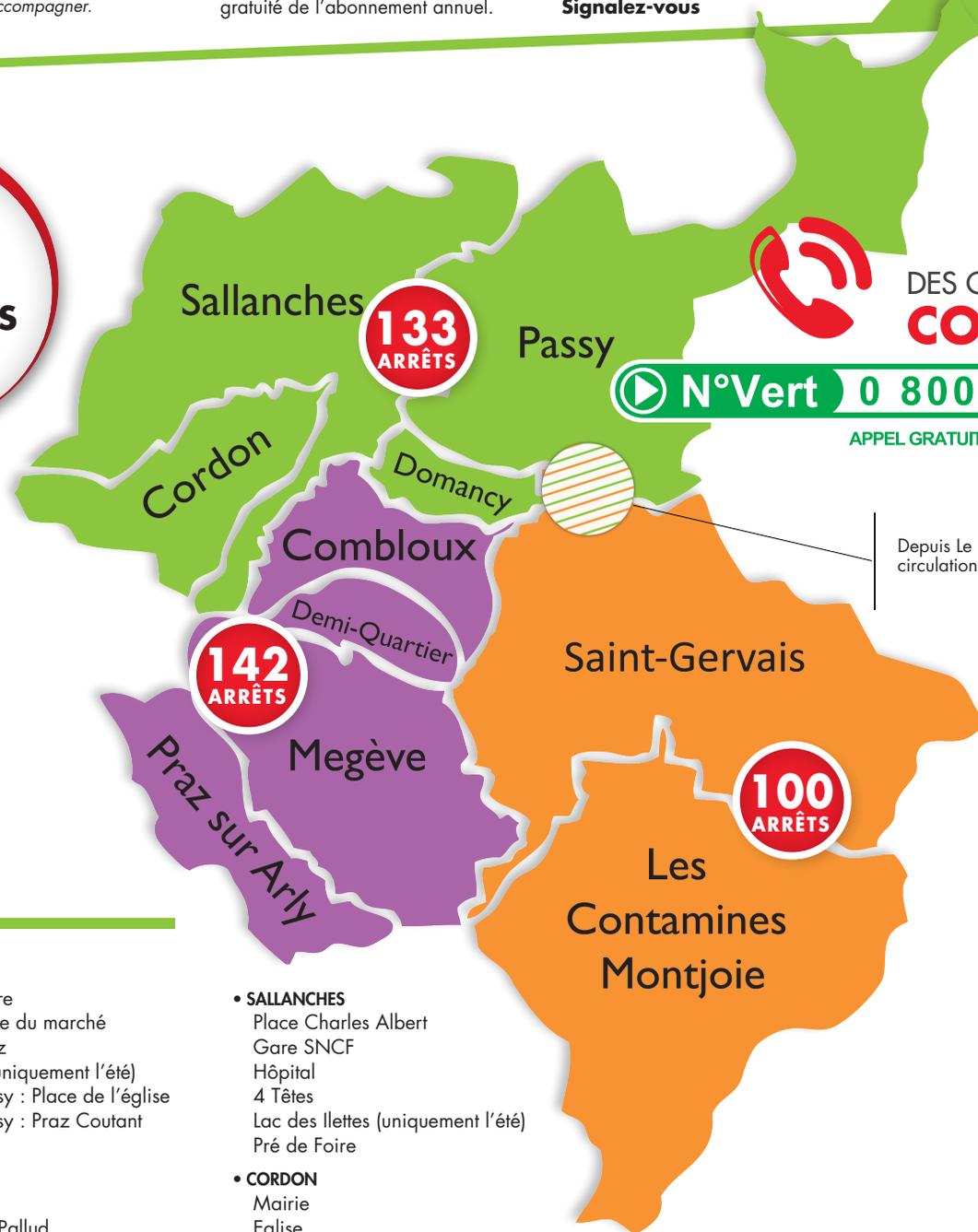
- **LES CONTAMINES-MONTJOIE**
Office de tourisme / centre du village
Le Lay
Le Pontet
- **SAINT GERVAIS**
Le Pont
Le Fayet Gare SNCF
Les Pratz
St Nicolas de Véroce

VAL D'ARLY

- **COMBLOUX**
Office de tourisme / Rond point de la route de Megève
Ecole / Mairie
- **DEMI-QUARTIER**
Pont d'Arbon
Demi-Lune
- **MEGÈVE**
Autogare
Le Coin / Maison de retraite
Le Cruet / Maison médicale
- **PRAZ SUR ARLY**
Praz Ot-Mairie
Les Rafforts

PLAINE

- **PASSY**
Chef lieu
Marlioz centre
Chedde place du marché
Parvis des Fiz
Plan d'eau (uniquement l'été)
Plateau d'Assy : Place de l'église
Plateau d'Assy : Praz Coutant
Plaine Joux
- **DOMANCY**
Domancy
Point Info Le Pallud



DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ

N°Vert 0 800 2013 74

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Depuis Le Fayet - Les Plagnes
circulation libre vers 2 zones.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pour aller au marché, vous rendre à vos activités de loisirs ou à des rendez-vous (coiffeur,...) pour réaliser vos démarches administratives, pour voir des amis etc... utilisez FACILIBUS, le transport à la demande. C'est un service qui s'inscrit en complément de l'offre de transport public existante (lignes de bus LIHSA et services de train et TER).

FACILIBUS est ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes ...

COMMENT ÇA MARCHE ?

COMBIEN ? - OÙ ? - COMMENT RESERVER ?

FaciliBus
Vos déplacements en toute liberté

Pays du Mont-Blanc

1

J'ADHÈRE AU SERVICE

20€
l'année

5€
la semaine

OFFERT

Aux - 25 ans, + de 65 ans,
les **demandeurs d'emploi** et
les **personnes à mobilité réduite**.

3

JE CIRCULE !

> **GRATUITEMENT** avec ma carte d'adhésion **au sein d'une même zone** entre les points d'arrêt existants.

> **En payant 2€** par trajet, j'ai accès à quelques points d'arrêts sur les autres zones. (voir liste au verso)

2

JE RÉSERVE MON TRAJET

Au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h30.



APPELEZ LE

N°Vert **0 800 2013 74**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Donnez à l'opérateur votre nom et votre point de départ, votre destination, l'heure souhaitée de départ et l'éventuel retour.*

PUIS RENDEZ-VOUS
3 minutes avant l'heure validée à la réservation à l'arrêt convenu pour monter dans la navette.

Facilibus fonctionne **TOUTE L'ANNÉE**, du **LUNDI** au **SAMEDI**, sauf les jours fériés, de **9H00 à 12H45** et de **13H45 à 18H30**.

* En fonction de l'état des réservations, l'opérateur pourra rediriger votre demande sur les transports collectifs existants ou pourra vous proposer de légères adaptations horaires.



Document non contractuel.

OÙ S'INSCRIRE ?

Rendez-vous dans votre mairie, votre office de tourisme ou à la CCPMB.

- **COMBLOUX** : l'Office de Tourisme
- **CONTAMINES-MONTJOIE** : l'Office de Tourisme
- **CORDON** : Mairie
- **DEMI-QUARTIER** : Mairie
- **DOMANCY** : Mairie
- **MEGÈVE** : Mairie, l'Office de Tourisme
- **PRAZ-SUR-ARLY** : l'Office de Tourisme
- **PASSY** : Mairie, CCPMB 648, chemin des Prés Caton à Passy. 04 50 78 12 10.
- **SAINT GERVAIS LES BAINS** : l'Office de Tourisme
- **SALLANCHES** : Mairie (service de la police municipale)

UN SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Facilibus est un nouveau service de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc (CCPMB).

Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et des personnes amenées à circuler sur le territoire en offrant un service à la carte, économique et écologique.

En effet, les navettes ne circulent qu'en fonction des réservations. Favoriser la mobilité de tous est le leit-motif de ce nouveau service, financé par la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc et le Département de la Haute Savoie.

FACILIBUS est un service qui pourra être amené à évoluer.

Haute Savoie
Conseil Général

Pays du Mont-Blanc
Communauté de communes